

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 47 (1902)
Heft: 6

Artikel: L'armée norvégienne
Autor: Coulon, C. de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-338006>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

XLVII^e Année.

N^o 6.

Juin 1902.

SOMMAIRE

L'armée norvégienne. — La méthode de combat de l'infanterie d'après le nouveau projet de règlement autrichien (fin). — Dans l'artillerie. — Chroniques. — Correspondance. — Informations. — Bibliographie.

L'ARMÉE NORVÉGIENNE

La Norvège applique le système des milices. En procédant à sa réorganisation militaire en 1885, elle s'est partiellement inspirée de l'exemple de la Suisse. Nous pouvons donc, utilement, établir une comparaison entre les deux organisations similaires.

*
* *
*

L'organisation militaire actuelle de la Norvège est basée sur le principe du service obligatoire personnel. L'armée est une armée de milices, avec cadres en partie permanents.

Le recrutement a lieu à l'âge de vingt-deux ans, avec premier service l'année suivante. L'homme est porté sur les rôles de l'armée pendant seize ans, soit jusqu'à trente-neuf ans, l'obligation du service s'étendant au surplus à tous les citoyens aptes, de dix-huit à cinquante ans.

L'armée se divise en trois bans :

La ligne, avec six ans d'incorporation, soit jusqu'à vingt-neuf ans.

La landevern, avec six ans d'incorporation, soit jusqu'à trente-cinq ans.

Le landstorm, avec quatre ans d'incorporation, soit jusqu'à trente-neuf ans.

Chacun des trois bans comprend le même nombre d'unités parallèles, qui portent le même nom sans numéro d'ordre, ce qui ne facilite pas leur désignation. Chaque unité a sa réserve de guerre, dans l'unité correspondante plus ancienne, sauf le *landstorm* qui se complète dans l'arrière-ban, représenté par les classes d'âge non organisées.

La durée du service effectif se répartit comme suit :

A vingt-trois ans, l'homme, recruté l'année précédente, passe une école de recrue de quarante-huit jours pour l'infanterie, de soixante jours pour le génie, de quatre-vingt-dix jours pour la cavalerie et l'artillerie.

Immédiatement après cette école, le jeune soldat passe un cours d'application de vingt-quatre jours, qui correspondrait à notre premier cours de répétition soudé à l'école de recrues.

Ainsi, la première année, le jeune soldat débute par soixante-douze jours dans l'infanterie, quatre-vingt-quatre dans le génie, et cent quatorze dans la cavalerie et l'artillerie.

Les cours d'application de vingt-quatre jours se succèdent dans la *ligne*, pendant les deux années suivantes pour l'infanterie, pendant trois ans pour les autres armes.

Enfin, la septième année, première de *landevern*, l'homme fait un dernier cours de répétition de vingt-quatre jours, à l'âge de vingt-neuf ans. A moins de circonstances extraordinaires, le soldat a terminé son service effectif.

Ce système donne donc, pour l'infanterie, un total de près de cinq mois de service, répartis sur quatre années entre les âges de vingt-trois et de vingt-neuf ans; pour le génie, six mois, l'artillerie et la cavalerie sept mois, répartis sur cinq ans entre les mêmes âges.

Laissons, pour le moment, cette répartition du service, nous la retrouverons plus loin, et passons à l'organisation des cadres.

Les cadres de l'armée se divisent en deux catégories :

1^o Les officiers et les sous-officiers permanents, avec traitement fixe, limite d'âge et pension.

2^o Les officiers et sous-officiers « *vernepligtige* », ou simplement de milice, astreints au service de leur classe d'âge avec laquelle ils passent successivement dans les trois bans.

Tous les sous-officiers doivent passer par l'école de sous-officiers de leur district, dont les cours sont de trois ans, pour l'infanterie et la cavalerie, quatre ans pour les armes spéciales.

L'âge d'admission est dix-huit ans, soit quatre ans avant l'âge du recrutement ordinaire.

Ces écoles ne sont pas exclusivement militaires, elles sont des écoles supérieures, menées militairement, considérées dans le pays comme une partie importante de l'enseignement populaire.

Chaque école devrait compter en moyenne 165 élèves formant une compagnie.

Au sortir de l'école, après examens, les meilleurs, parmi ceux qui se destinent entièrement au service, sont nommés *sergents*, avec un traitement fixe d'environ 1500 fr. par an au début. La limite d'âge arrive à cinquante-deux ans pour les sergents et à soixante ans pour les grades supérieurs auxquels le sergent peut avancer dans la hiérarchie des sous-officiers.

Tous les autres élèves passent *caporaux* de milice, rentrent dans la vie civile et ne font que le service de leur classe d'âge.

Ils restent caporaux dans la ligne et la landevern et peuvent passer sergents dans le landstorm.

Les sergents à poste fixe sont tenus de résider dans le district de recrutement de leur unité où ils remplissent les fonctions de nos chefs de sections. Ils préparent le recrutement, tiennent les contrôles des hommes et des chevaux de leur unité, dans l'étendue de leur section.

Ils sont en rapports directs avec les hommes qui n'ont affaire qu'avec eux pour toutes les questions relatives au service.

En dehors de ces fonctions, le sergent peut se livrer à d'autres occupations.

Les officiers sont également permanents ou de milice.

L'aspirant se présente à dix-huit ans, muni de son diplôme de bachelier ès sciences ou lettres, à l'Ecole spéciale militaire, divisée en cinq classes suivant les armes.

Cette école a deux divisions : la division inférieure avec cours d'un an, obligatoire pour tous les aspirants; la division supérieure, avec cours de deux ans, obligatoire pour les aspirants qui se destinent à la carrière des armes. Les cadets des

deux divisions forment deux compagnies administrées militairement.

La majorité des cadets sort de l'Ecole spéciale militaire au bout de la première année. Ces jeunes gens sont nommés lieutenants de milice et suivent les exercices de leur classe d'âge. Les autres, après trois ans d'études, sortent de l'Ecole avec le grade de premier-lieutenant dans leur arme, un traitement fixe d'environ 1900 francs au début, avec limite d'âge à quarante-cinq ans, s'ils restent dans ce grade.

Les lieutenants de milice peuvent passer premiers-lieutenants en landevern et arriver capitaines en landstorm.

C'est tout l'avancement qui leur est réservé.

Les premiers-lieutenants peuvent passer capitaines sans études spéciales ; mais, pour dépasser ce grade, ils doivent encore passer deux ans à l'Ecole de guerre, dont les cours durent deux ans, théoriques en hiver, avec la troupe en été. Après cela, ils ont le droit d'entrevoir les grades supérieurs, limités par les âges suivants :

Capitaine, soixante ans ; lieutenant-colonel et colonel, soixante-cinq ans ; général, soixante-huit ans. Le grade de major n'existe que dans les services auxiliaires.

Les premiers lieutenants, comme tous les officiers permanents, sont tenus de résider dans le district de recrutement de leur unité. Comme service, ils font chaque année l'école de recrues de leur unité et son cours d'application.

Telle est la base de l'organisation de l'armée de Norvège, dont il nous reste à examiner brièvement l'organisation tactique.

Actuellement, chacun des trois bans comprend les unités suivantes :

Infanterie :	5 brigades à 4 bataillons de 4 compagnies.
Cavalerie :	3 corps à 3 escadrons, plus 1 escadron d'ordonnance, hors cadres.
Artillerie de campagne :	3 bataillons, à 3 batteries de 6 pièces et une compagnie de parc.
	2 batteries de montagne.
Génie :	1 bataillon à 5 compagnies, avec équipage de pont.

Puis viennent le train, l'artillerie de côte, les forteresses et les services auxiliaires.

Comme effectifs, on trouve :

Pour l'armée de ligne, environ 26 000 hommes.

» de landevern, » 25 000 »

Total, 51 000 hommes de troupes mobiles, correspondant au 2,5 % de la population.

Le landstorm donne environ 25 000 hommes.

Enfin l'artillerie de côte, 4500 hommes.

Soit un total général de 80 000 hommes pour la défense du pays.

D'après le projet qui sera soumis aux Chambres, il est question d'organiser 3 divisions de 2 brigades, à 2 régiments de 4 bataillons.

L'équipement n'est pas remis à domicile ; cette question est actuellement discutée. Il est probable que d'ici à peu de temps nous ne serons plus seuls en Suisse à jouir de ce privilège. La Norvège aura l'honneur d'être le premier pays monarchique qui ose témoigner autant de confiance à sa population.

Pour compléter ce court aperçu, ajoutons que les sociétés volontaires de tir sont très encouragées par l'armée, qui voudrait leur donner une organisation analogue à celle de nos sociétés. Dès que la remise de l'armement à domicile sera décrétée, ces sociétés se formeront sans peine, d'elles-mêmes, sous le contrôle de l'armée.

Le budget militaire ordinaire est de 12 000 millions de couronnes, soit 16 800 000 fr., auxquels il faut ajouter 26 millions de couronnes, votés comme crédits supplémentaires, au cours de ces dernières années, qui élèvent le budget ordinaire sensiblement à la hauteur du nôtre, pour des effectifs de troupes inférieurs.

Quels sont les effets de ce système de milices, si différent du nôtre sur certains points ? Quel en est le fonctionnement ?

Le premier avantage, le plus important, celui qui se remarque le plus sur la troupe, c'est que l'armée s'administre elle-même, sans le concours d'une administration intermédiaire civile, et s'instruit sans l'aide d'un corps spécial d'instruction.

L'importance de ces deux points engage à les examiner de plus près.

Au point de vue de l'administration, le territoire de la Norvège est divisé en cinq arrondissements de brigade, correspondant aux cinq brigades d'infanterie de ligne. Chaque ar-

rondissement est sous les ordres du général commandant la brigade de ligne, qui remplit les fonctions de nos commandants d'arrondissement pour toutes les troupes recrutées et stationnées dans son territoire. Il a sous ses ordres directs l'Ecole de sous-officiers de son arrondissement.

L'arrondissement se divise en *districts* de compagnies, avec place de rassemblement, sous les ordres des chefs de compagnie (escadron ou batterie).

Le district est divisé en *sections*, sous les ordres des sergents qui tiennent les contrôles des hommes et des chevaux de leur arme, domiciliés dans l'étendue de leur section. Ils préparent le recrutement et présentent les hommes à la commission qui passe chaque année.

En cas de mobilisation, les chefs de section rassemblent les hommes et les chevaux de leur unité et les amènent sur la place de rassemblement de la compagnie (escadron ou batterie).

Dans un pays où les distances sont toujours grandes, les voies de communications rapides très rares, où une mobilisation subite, exigeant un minimum de temps, est moins à redouter qu'ailleurs, ce système offre des garanties d'ordre et de régularité, qui ont leur valeur, à un moment où tout contribue à produire l'effet contraire.

Actuellement, l'incorporation du domicile de recrutement fait règle. La nouvelle loi propose d'incorporer l'homme dans l'unité de son domicile réel. Il en résultera des échanges d'effets entre les dépôts, ainsi qu'une complication dans le service des contrôles, afin d'empêcher les hommes d'éviter tout service en changeant de domicile au bon moment, quoique le règlement soit très précis à ce sujet.

Cette organisation territoriale a le grand avantage d'encadrer l'homme, pour ainsi dire, avant son école de recrue, de le maintenir encadré tant qu'il figure sur les registres matricules de l'armée, et cela, dans des conditions bien différentes des nôtres, puisque les chefs de section sont en même temps sous-officiers dans leurs unités respectives.

Lorsque la commission de recrutement passe dans un arrondissement, les sergents sont présents et renseignent sur les hommes qu'ils présentent, chacun pour son arme, conformément aux prescriptions sur les conditions à remplir pour faire partie de telle ou telle arme. La commission décide de l'incorporation d'après ces renseignements.

Si maintenant nous suivons le jeune soldat dans l'instruction qu'il reçoit, on voit qu'il retrouve à son école de recrue des officiers et des sous-officiers qui le connaissent en détail, et que lui-même connaît également. Chacun sait, dès le premier jour, en présence de qui il se trouve ; il n'y a pas d'hésitation, de la part des cadres, sur la manière de traiter tel ou tel homme, qui, de son côté, sait d'avance ce que sont ses supérieurs, dont il a entendu parler longtemps avant son recrutement. Les faux départs sont ainsi évités autant qu'il est possible de le faire.

Plus tard, au bataillon, le jeune soldat retrouve les mêmes supérieurs ; les relations sont les mêmes qu'à l'école de recrues, dont elles sont une suite.

Ainsi se trouve réduit un accident que nous connaissons, consistant à recevoir de l'école de recrues un homme bien qualifié, qui sortira néanmoins de son premier cours de répétition avec des notes diamétralement opposées. Qu'on en cherche ou non la raison, le fait reste le même : cet homme rentre chez lui dégoûté du service et devient un agent d'indiscipline d'autant plus sérieux, que sa position civile sera plus en vue.

C'est à la sortie de chaque service, que le contraste entre notre organisation des cadres et celle des cadres norvégiens est le plus marqué. Le Norvégien remet au dépôt son équipement ; mais il ne peut, en même temps, y déposer l'autorité de ses supérieurs : il reste encadré en reprenant ses occupations civiles. Ses supérieurs conservent leur caractère officiel avec l'administration territoriale.

Chez nous, c'est le contraire : l'homme rentre chez lui, équipé au complet, mais l'autorité des cadres, leur prestige, reste sur la place de licenciement. L'officier et le sous-officier disparaissent souvent, avant même d'avoir le temps de changer de tenue. La troupe passe en bloc, sous l'administration de fonctionnaires civils qu'elle ne connaît pas. Le rôle des cadres n'existe plus jusqu'au prochain service, si bien qu'officiers et sous-officiers rentrent chez eux sans aucun appui, surtout ces derniers, contre les désagréments que peut leur procurer l'accomplissement énergique et consciencieux des devoirs de leur grade.

Si l'officier a rarement des ennuis de ce genre, chacun sait que nos sous-officiers souffrent de cet état de choses au point que, tandis que le règlement norvégien impose, aux uns et

aux autres, l'obligation de résider dans le rayon de recrutement de leur unité, « pour apprendre à connaître leurs hommes », nous voyons chez nous des officiers et des sous-officiers demander un changement d'incorporation, à la suite de misères du genre de celles indiquées plus haut.

Les conditions ne sont pas les mêmes, c'est certain ; l'esprit de notre organisation veut précisément que nos cadres disparaissent en grande majorité d'un service à l'autre. Mais il n'en reste pas moins vrai que, privés de tout appui, en dehors du service, ils sont exposés à apporter, sous l'uniforme, des considérations civiles incompatibles avec leur grade et bien plus encore avec la discipline. Ce manque d'appui est d'autant plus fâcheux que ce sont les petits grades, les plus importants, parce que leur influence est plus directe, qui en sont le plus privés.

Mais revenons à l'instruction des troupes et à l'échelonnement des différents services dans la ligne et dans la landevern.

Nous avons vu que l'homme fait une école de recrue de quarante-huit à quatre-vingt-dix jours, selon les armes, suivie d'un cours d'application de vingt-quatre jours, la première année, soit à vingt-trois ans.

Les deux ou trois années suivantes, il est astreint, dans la ligne, à un cours d'application de vingt-quatre jours également ; puis il est libre jusqu'à vingt-neuf ans, où il fait un dernier cours de même durée, en entrant en landevern ; ce sera son dernier service, à moins de circonstances extraordinaires.

En résumé, l'armée prend l'homme, d'une manière suivie, à l'époque de sa vie où les préoccupations civiles ne sont pas encore dominantes, pour la majorité du moins. Puis, elle le relâche pendant deux ou trois ans, suivant les armes, pour lui permettre de s'installer dans la vie civile ; enfin, elle le resaisit une dernière fois, pour s'assurer que le citoyen, en prenant position dans la vie, n'a pas fait perdre la sienne au soldat.

La courte durée de l'incorporation dans la ligne s'explique par une clause de l'Acte d'Union entre la Norvège et la Suède, obligeant la première à envoyer son armée de ligne combattre en Suède s'il y a lieu. En s'organisant, la Norvège devait se réserver une seconde armée, aussi solide que son armée de

ligne, pour parer à une attaque directe de son territoire et séparée de celle de la Suède.

Cette seconde armée est représentée par sa landevern, qui a prouvé au cours de ses dernières manœuvres qu'elle est aussi mobile et aussi endurante que la ligne. La différence ne saurait être visible, du reste, à cet âge de vingt-neuf ans ; s'il y en avait une, elle devrait être en faveur de la landevern.

Quant à l'âge de vingt-trois ans fixé pour le premier service, il n'a pas d'importance pour nous. Si le Norvégien à cet âge est plus fort physiquement, sa situation générale est sensiblement la même que celle de nos hommes à vingt ans.

Ceci étant, nous ne pouvons qu'envier une répartition du service effectif qui prend l'homme dans les années où il peut apporter à son instruction militaire toute la bonne volonté que le pays est en droit d'exiger de lui.

En prolongeant l'école de recrues par un cours d'application, non seulement l'homme est libéré plus tôt, mais l'impression que laisse ce service est durable, parce que l'instruction de détail est plus minutieuse, passant d'un degré au suivant lorsque le premier est acquis.

Il est évident qu'avec des cours annuels, l'instruction peut être progressive. Le temps qui s'écoule entre chaque service n'est pas assez long pour permettre à l'homme d'oublier, de l'un à l'autre, ce qu'il a appris. Aussi, tandis que nous avons des cours de répétition où nous nous efforçons de *répéter*, le moins possible, des choses qui devraient être acquises par la première instruction ; la Norvège a des cours d'*application*, dont le sens est tout différent pour le développement normal et successif des principes acquis à l'école de recrues. Le seul cours de *répétition*, dans le sens du mot, serait celui qui a lieu la septième année et qui marque le passage de la ligne en landevern.

C'est ici que l'importance des cours successifs de la ligne se remarque nettement. Après une interruption de service de deux à trois ans, il est impossible de remarquer, dans les troupes de landevern, un laisser-aller imputable à cette interruption, ce qui prouve que la première instruction est acquise et persiste.

C'est encore un avantage d'avoir su, dans cette organisation, laisser l'homme au repos dès que les obligations de la vie exigent toutes ses forces et toute son intelligence.

A vingt-cinq ans, il sait qu'il n'aura plus qu'un service de vingt-quatre jours à faire : il reviendra plein d'entrain satisfaire à cette dernière obligation. Dans ces conditions, le service n'est plus une contrainte.

Les différentes armes.

L'infanterie norvégienne présente, dans son équipement, des particularités qui peuvent étonner sous cette latitude. Le fusilier n'a pas de capote, pas de couverture de campagne et pas de cuisine de campagne, il a tout sur lui et rien sur les voitures d'unités ; l'infanterie est aussi indépendante qu'il est possible de l'être.

Pour remplacer la capote et la couverture, le yammorssin est muni d'un tricot islandais en grosse laine, vêtement national, d'un sac-lit en toile imperméable et de la tente-abri. La cuisine se fait par escouade dans les marmites individuelles qui sont identiques aux nôtres.

Chaque homme porte en temps de guerre 2 à 3 rations de réserve. En manœuvres, les vivres sont distribués, chaque soir, à la troupe pour le lendemain, de façon que la troupe, en arrivant au bivouac, peut sans retard dresser ses tentes et préparer la soupe, sans attendre ses voitures, qui arrivent plus tard remplacer les vivres consommés.

Le sac que porte l'infanterie vaut une mention spéciale.

Cet engin, qui ressemble beaucoup plus à un ballot de contrebandier qu'à un sac militaire, se compose d'un bâti en bois formé de trois lames de frêne réunies, en bas, par une traverse cintrée entourant le haut des fesses, au-dessous des reins. Sur ce bâti se fixe un sac en grosse toile imperméable, semblable au sac que portent les touristes.

Le paquetage intérieur est laissé à la convenance de l'homme, seul le paquetage extérieur est réglementé et consiste à boucler la gamelle, l'outil de campagne, la toile de tente et son piquet. Enfin, le sac est assez grand pour que l'homme puisse emporter quelques effets supplémentaires, si cela lui convient.

Si le coup d'œil n'est pas flatteur, cette espèce de besace a cependant des avantages sérieux.

D'abord la fixité du sac sur le dos est remarquable, par suite de la pièce de bois qui entoure le haut des fesses. C'est surtout visible pendant les pas de gymnastique.

La liberté laissée à l'homme d'aménager le paquetage intérieur à son gré, lui permet de répartir sa charge davantage sur les reins ou les épaules à son choix. Le poids reste le même, mais ce n'est plus une pression invariable sentie tous les jours sur les mêmes points.

La faculté qu'a l'homme d'emporter des effets supplémentaires augmente son confort et lui fait porter sa charge réglementaire de bon gré.

Mais l'avantage le plus marqué est que dans les bataillons on ne voit pas un homme dispensé du port du sac ; les voitures en sont absolument vierges.

Le sac-lit, dans lequel l'homme s'introduit pour la nuit, est en grosse toile imperméable, assez long pour que l'homme puisse en fermer l'ouverture par-dessus la tête ; assez large pour contenir une certaine quantité de paille.

Au cours des manœuvres de 1901, toutes les troupes, officiers compris jusqu'au grade de colonel, ont couché dans ces sacs, du 28 août au 5 septembre, sous la tente-abri et sans paille ; il a plu et gelé. Le 5 septembre le rapport sanitaire annonçait 23 malades à l'infirmerie sur un effectif de 7402 hommes.

Dans ces conditions il n'est pas nécessaire d'entrer dans plus de détails sur cet objet ; rappelons seulement que le fusilier n'a ni capote ni couverture.

Les formations de manœuvre ou de combat de l'infanterie norvégienne n'offrent rien de spécial, si ce n'est que dans ce pays couvert de forêts, coupé de lacs et de marais sans nombre, on a rarement l'occasion de voir un bataillon manœuvrer ou se déployer normalement.

L'aisance avec laquelle l'infanterie chemine dans ce terrain où les chemins sont rares, recherchant les couverts qui lui permettront d'approcher de l'ennemi sans se montrer, est remarquable. Tandis qu'ailleurs, on redoute les longues marches sous bois pour le désordre, les allongements de colonne qu'elle occasionnent, l'infanterie norvégienne sait au contraire en tirer profit et s'en fait une spécialité, quelque peu imposée par les circonstances.

Si en d'autres pays cette arme prend en manœuvre trop facilement des formations de combat en terrain découvert, la remarque contraire pourrait être adressée à celle de Norvège.

En effet, l'habitude de cheminer à couvert oblige les batail-

lons à des marches sinueuses, à de nombreux détours qui ne seraient guère possible à une unité encadrée. Si légitime que soit l'intention, il arrive un moment où le bataillon ne peut dévier de son point de direction, pour gagner un couvert qui lui serait favorable, il doit alors prendre une formation qui lui permette de passer un espace de terrain dangereux, sans pour cela s'arrêter et ouvrir le feu à grandes distances.

Le lien tactique du régiment n'a existé dans ces manœuvres qu'à titre d'essai et de ce fait fut quelque peu négligé.

Dans la règle la brigade disposait directement des bataillons, formant de nombreux détachements de flanc, nécessités par la nature du terrain. Les ordres concernant ces détachements diffèrent de ceux auxquels nous sommes habitués, en ce qu'ils entrent dans des détails que nous remettons à l'initiative du commandant de l'unité détachée. Par exemple, un bataillon flanc-garde de gauche reçoit un jour une section de cavalerie qui passe sous ses ordres et doit s'annoncer à heure fixe au commandant de ce bataillon ; mais cette section de cavalerie lui arrive munie d'ordres supérieurs, précisant sa mission qui ne saurait être modifiée.

Par suite de ces marches sous bois, pendant lesquelles on ne voyait pas un homme et on n'entendait rien, l'ensemble dans l'attaque a parfois fait défaut. Des bataillons ont été écrasés avant de pouvoir être soutenus ; l'échelonnement en profondeur était souvent inquiétant.

Avec un terrain pareil on peut se demander si la Norvège ne regrettera pas un jour d'alourdir son infanterie, si mobile, en créant de gros régiments à 4 bataillons qui, bien rarement, auront l'occasion de s'engager ensemble comme régiment.

L'artillerie n'a pas une tâche facile dans ce pays ; si d'un côté le terrain ne lui est pas favorable, de l'autre les nombreux chemins dont nous disposons lui font défaut.

Les premiers jours des manœuvres, on était un peu surpris de voir l'artillerie de l'attaque rester en arrière aux distances maximales, tandis que l'infanterie était aux distances moyennes ou courtes. En examinant le terrain, on était forcé de reconnaître que pour elle il n'y avait souvent pas de position plus rapprochée, lui permettant de suivre son infanterie, de l'appuyer ou de l'obliger à avancer.

L'entente qui doit régner entre ces deux armes dans l'attaque en a souffert.

L'organisation de l'artillerie devant être modifiée par suite de l'introduction de l'artillerie à tir rapide, qui ne figurait pas à ces manœuvres, il n'y a pas lieu d'examiner de plus près son organisation; elle est du reste semblable à ce qu'était la nôtre, avant l'organisation des corps d'armée.

La manière dont l'artillerie se procure les chevaux nécessaire à ses attelages, diffère sensiblement de notre système de louage.

Les chevaux sont en quelque sorte, en Norvège, soumis au service militaire comme les hommes. Ils constituent une prestation militaire imposée à la propriété rurale. Ils appartiennent aux agriculteurs, qui sont tenus de les mettre à la disposition de l'Etat pour la durée du service de l'unité recrutée dans le district de leur domicile. Les propriétaires reçoivent en échange une indemnité d'environ 1 franc par jour de service. Ces chevaux sont dressés dans les écoles de remonte pendant 45 jours, incorporés, puis rentrent chez leur propriétaire.

Ce système donnait à l'artillerie de campagne au 1^{er} octobre 1900 1334 chevaux, nombre suffisant pour atteler l'artillerie de ligne et une partie de celle de landevern. En cas de mobilisation la levée générale des chevaux existe comme ailleurs.

Le service du train d'armée et du train de ligne est séparé de l'artillerie. La conduite des voitures d'unité est remise aux chefs des unités dans chaque arme, y compris les troupes sanitaires. Chaque commandant choisit, parmi ses hommes, des soldats qualifiés comme conducteurs de voiture, sans les faire passer pour cela par une école spéciale du train.

Les voitures d'infanterie sont conduites par des fusiliers, les voitures du service sanitaire sont conduites par des infirmiers.

Le soldat du train n'est pas un soldat d'une autre arme qui arrive au bataillon, à l'escadron ou à l'ambulance avec un uniforme, un esprit de corps et une discipline différents de ce qui existe dans l'unité à laquelle il est incorporé. Si le service des trains ne marche pas, le chef de bataillon a toute la compétence voulue pour en modifier le personnel à son gré. Il ne peut s'en prendre à un tiers. L'excellente tenue des voitures du train de ligne prouve que ce système fonctionne facilement. Toutes les voitures du train sont conduites depuis le siège.

LA CAVALERIE

La cavalerie norvégienne, dans son ensemble, atteint à peu près l'effectif de nos dragons dans l'élite.

Le cavalier est recruté d'après ses aptitudes, la question financière n'entre pas en ligne de compte.

Si les hommes sont choisis avec soin au point de vue de la taille, du poids, de leur intelligence et de leurs aptitudes comme cavaliers, le cheval, par contre, ne répond pas aux conditions que l'on exige, en général, d'un cheval de selle. Malgré son énergie, son endurance et sa force, le cheval du pays n'est pas un cheval de selle; son type varie beaucoup au détriment de l'homogénéité de l'arme.

L'escadron a 120 hommes,
136 chevaux de selle,
14 chevaux de trait,
7 voitures.

Trois escadrons forment un corps égal à nos régiments.

Son rôle principal est celui d'une cavalerie divisionnaire. Mais, à côté de cela, on exige d'elle différents rôles qui tout au moins la détournent de sa mission principale.

Le corps est doté de quatre mitrailleuses, d'un service de pionniers et du matériel nécessaire pour la pose d'un téléphone de cavalerie.

Aux manœuvres de 1901, il y eut en ligne trois escadrons, dont deux attachés au parti Nord et un au parti Sud.

Les deux escadrons du parti Nord ont eu une tâche particulièrement pénible à laquelle leur effectif ne pouvait guère suffire.

Ce qui, dans cette arme et surtout dans son emploi, fait encore défaut, c'est le peu d'initiative qu'on lui laisse. Le rôle d'une cavalerie indépendante lui étant refusé, avec raison, au moins faudrait-il lui laisser l'initiative nécessaire pour accomplir le service d'exploration dont elle est chargée.

Dans la règle, chaque jour, la cavalerie recevait des ordres lui ordonnant les détachements à faire, les patrouilles à envoyer, les travaux spéciaux à exécuter, s'il y avait lieu; puis le reste était employé comme unité de combat: le plus souvent adjoint à un détachement de flanc, au détriment du service d'exploration ultérieur, qui cessait ainsi de fait.

Certains accidents qui se sont produits sont imputables à

cette habitude. C'est ainsi que, le 2 septembre, le gros de la cavalerie Nord fut envoyé sur une presqu'île où il fut bientôt « pincé » entre la mer et un marais. Arrêté par un détachement ennemi qui se trouvait en face, son activité fut nulle de ce fait, tandis qu'à l'autre aile cette cavalerie aurait eu l'occasion de rendre de grands services.

Le 3 septembre, cette même cavalerie fut envoyée avec un bataillon comme détachement de flanqueur de droite dans un défilé où toute cette troupe fut fort malmenée par l'ennemi. Le même jour, ce même parti, en s'engageant dans ce défilé, laissait en arrière un bataillon et une batterie pour le couvrir contre un détachement de troupes ennemies le long de la côte.

La cavalerie aurait certainement été plus utile le long de la mer que dans le défilé, où, par contre, le bataillon et l'artillerie laissés en arrière firent défaut.

Ce ne sont que des accidents de manœuvres, ils seront modifiés par la pratique. Du reste, ils ne sont pas le fait de l'arme, qui tire admirablement parti d'un matériel de chevaux peu apte à faciliter son service.

La cavalerie se remonte de la même manière que l'artillerie et possédait en 1900 1732 chevaux.

On parle beaucoup de notre système suisse, auquel on reconnaît, en Norvège, de grands avantages et qui, semble-t-il, s'appliquerait facilement à ce pays essentiellement agricole.

En hiver, le rôle de la cavalerie sera forcément, en Norvège, encore plus réduit qu'ailleurs. Pour y remédier, on a créé les deux compagnies de cyclistes, qui échangent leur machine contre des skis en hiver, et complètent le service d'exploration.

LE GÉNIE

Cette arme a été représentée aux manœuvres par trois pelotons de sapeurs et une compagnie de télégraphistes. L'activité des premiers a surtout consisté à construire des emplacements de pièces pour l'artillerie, qui ne les creuse pas elle-même ; ensuite à préparer des fossés que l'infanterie achevait.

Dans la règle, les sapeurs ne sont pas, pour le travail, répartis aux troupes ; ils prennent pour eux le travail le plus difficile et l'exécutent vite et bien.

Dans un pays où le bois est très bon marché, pourrit en partie sur pied, il aurait été très intéressant de voir construire

des abattis à la lisière des forêts et de pouvoir ainsi se rendre compte de la réalité, surtout du temps nécessaire. Ce genre de défense était simulé par des bandes de toile blanche, larges de 3 cm., tendues à hauteur d'homme le long des lisières, cela avec une remarquable rapidité.

De même, les sapeurs auraient eu une excellente occasion de construire un pont de circonstance sur une rivière peu profonde, sans courant. Ils auraient rendu service à l'un des partis qui avait la rivière à dos le 30 août.

Pendant le combat, les sapeurs n'étaient pas inactifs. Un jour, en fort peu de temps, au moyen d'environ 300 toiles de tentes, ils masquent un pont afin d'empêcher l'ennemi de compter les unités qui le passent. Le même jour, ils construisent une batterie boère à l'aide de pièces de bois et de roues de chars, empruntées à la ferme voisine et marquent le feu en brûlant des cartouches de dynamite.

En réalité, ce travail n'aurait pas eu grande valeur, une ruse de ce genre ne pouvant guère être employée en face d'un ennemi en position muni de bonnes jumelles.

Les télégraphistes n'ont pas eu une tâche facile en reliant chaque jour les états-majors des deux partis à la direction des manœuvres et celle-ci avec la petite ville de Levanger.

Le télégraphe optique était d'un usage constant pendant la manœuvre, et pourrait tout aussi utilement être employé en Suisse.

Chaque parti avait un poste en communication avec d'autres appareils installés auprès de la direction des manœuvres. Les différents mouvements ordonnés étaient par ce moyen communiqués au général en chef, qui a toujours été ainsi au courant de ce qui se passait.

Après ce court examen des différentes armes, le point le plus important reste à traiter; c'est

La discipline.

L'aspect général du soldat, sa tenue, sa démarche et sa manière d'être dénotent en tout un soldat de milice.

Son attitude, sa conduite dans le rang et hors du rang sont l'une et l'autre remarquables. Le silence dans les unités est absolu, les mouvements s'exécutent d'après des commandements clairs et nets, sans aucun commentaire à la suite. Les

menaces de punitions, les punitions infligées pendant l'exécution d'un mouvement, les expressions fortes destinées à l'activer, tout cela est inconnu. L'homme, sachant que personne ne lui répètera un commandement, est forcé d'avoir son attention fixée sur son chef.

Pendant les haltes, au repos, l'homme conserve une attitude correcte; on ne voit pas de tuniques déboutonnées, de képis de travers; les formations sont respectées.

L'absence totale de toute boisson alcoolique, que l'homme ne pourrait se procurer que dans les localités de quelque importance où il n'entre pas, puisqu'il bivouaque chaque soir, contribue certainement à entretenir cette calme discipline.

Privé d'alcool, le soldat n'est pas tourmenté par la soif aux manœuvres, tenté de sortir du rang pour se procurer de l'eau, ou boire celle malsaine des ruisseaux et des marais.

Des isolés, des trainards, des hommes envoyés en arrière, etc., on n'en voit pas. En cherchant bien, nous en avons trouvé un derrière son bataillon qui suivait en boitant. Les trains sont entièrement dépourvus d'éclopés, il n'y a que le conducteur sur les voitures.

Le soir, l'installation des bivouacs se fait tranquillement, sans cris; chacun sait ce qu'il doit faire et l'exécute rapidement, pendant que les sous-officiers dirigent le tout sans élever la voix plus que de raison.

Quelques faits seront ici plus intéressants qu'une appréciation personnelle.

Le 1^{er} septembre, jour de repos, la petite ville de Levanger fut envahie par les troupes du parti Nord, libres jusqu'au soir, à 6 $\frac{1}{2}$ heures.

De nombreux vapeurs avaient amené la population de Trondhjem et de tous les coins du Fjord. Les auberges étaient bondées, on chantait partout, sur la place on dansait. Vers six heures, la troupe reprit le chemin des bivouacs; je n'ai pas réussi à voir un soldat ivre; on ne peut en dire autant de la population civile.

Le 4 septembre il n'y eut pas d'engagement. Les deux partis restèrent en présence l'un de l'autre sans motif apparent, les uns prétendaient qu'il y aurait un combat de nuit, les mauvaises langues prétendaient qu'un des partis n'avait plus de munition.

Lorsque, au parti Nord, les travaux de défense furent termi-

nés, les ouvrages furent garnis de troupes vers midi. Les unités sont restées en place en parfait ordre jusqu'au soir; en passant derrière les fossés de tirailleurs on n'entendait pas un mot, les hommes étaient assis, au repos, sac au dos, sans témoigner la moindre impatience ni la moindre lassitude, pendant que dans les fermes et ailleurs on ne voyait aucun allant et venant.

Généralement les bivouacs étaient installés près des fermes afin d'y trouver de l'eau potable. Souvent l'unité entière aurait trouvé place dans ces grands bâtiments, mais personne n'avait l'idée de s'esquiver du bivouac pour s'étendre dans la paille.

On dit généralement que l'homme du Nord est doué d'un calme passif qui lui permet plus facilement qu'à un autre de se plier à la discipline. Certainement il est moins impressionnable et irritable que d'autres, mais ce calme passif est loin d'exister en Norvège, où le tempérament de l'homme est autrement plus vif, plus entreprenant et plus indépendant, que le long de la Baltique, avec des idées d'égalité entre citoyens tout aussi vivaces que chez nous.

Les causes de cette discipline sont ailleurs. C'est ici que la valeur d'une instruction qui se poursuit, pendant 3 ou 4 ans, par des exercices annuels, se remarque le plus. Elle est aussi importante, si ce n'est plus, que la présence de cadres permanents.

La discipline en Norvège est une chose comprise du soldat, acquise, assimilée; si elle est sévère, elle n'a pas de raideur ni de brutalité.

L'éducation des cadres inférieurs et leur *instruction* militaire, leur apprend à respecter la troupe, en commençant par apprendre à se respecter eux-mêmes, dans leur attitude, dans leurs actes et dans leurs paroles.

Par le moyen des cadres inférieurs officiellement employés dans l'administration territoriale de l'armée, la discipline, ou plutôt le sens de la discipline, se développe dans le pays et devient une qualité nationale, que le service confirme et qui se transmet ensuite.

Avant de terminer ce sujet, quelques chiffres, destinés à confirmer ce qui vient d'être dit, trouvent ici leur place.

Nous avons vu que le nombre des malades était de 23, vers la fin des manœuvres. Le déchet final ne nous est pas connu, mais voici le résultat des manœuvres de 1899. Sur 11 000

hommes, 116 n'ont pas achevé leur service cette année-là, soit 1,1 %.

L'escadron d'école s'est rendu par marche de Kristiane à Levanger, pour les manœuvres, soit une marche de concentration de 640 km. en 15 jours, dont 2 de repos, ce qui revient en chiffre rond à 50 km. par jour de marche en bivouaquant chaque soir. Il est arrivé avec son effectif de départ, moins 2 chevaux frappés au bivouac, et qui sont restés en arrière.

Les transports par chemin de fer ont été très longs ; d'autres unités ont été transportées par mer. Toutes ont eu à fournir des marches variant entre 65-85 km. pour atteindre le terrain des manœuvres, où elles sont arrivées avec l'effectif du départ.

Quant aux chevaux, il n'y avait pas d'infirmerie organisée pour eux. Le 5 septembre il y avait, avec les trains, 2 chevaux de cavalerie légèrement boiteux.

Admettons les conditions très favorables du temps, le caractère calme qu'on prête aux hommes, le fait qu'en majorité les soldats ont dans la vie civile des occupations plutôt rudes, etc., etc. ; il n'en reste pas moins vrai que ces troupes étaient tous les soirs au bivouac, qu'il a gelé et qu'il a plu.

Sans un service intérieur de premier ordre, partant sans une discipline excellente, les résultats, au point de vue du déchet, seraient bien différents.

Pour terminer ce rapide coup d'œil sur l'organisation de l'armée norvégienne, une question se pose d'elle-même.

Les points essentiels de cette organisation sont les cadres permanents et la durée du service effectif total, concentré sur les années où l'homme peut, le plus facilement, lui apporter toute sa bonne volonté. Lequel de ces deux points est le plus important ? Sans méconnaître toute la valeur du premier, c'est certainement le second qui a le plus d'importance.

Un système de cadres permanents aussi exclusif que celui de la Norvège, n'est pas l'idéal et constitue une grosse dépense qu'une armée de milices peut éviter.

Malgré ses avantages ce système a des défauts qu'il faut relever.

D'abord le fait que tous les officiers et tous les sous-officiers ne sont pas permanents, établit des distinctions, des prépondérances qui ne sont pas utiles. Les cadres de milices s'effa-

cent devant les cadres permanents et il est facile de se représenter la position du lieutenant, placé entre des supérieurs et des inférieurs de carrière; l'assurance qu'il lui faut vis-à-vis des uns et des autres, doit forcément lui faire défaut. Il est dans une situation fautive vis-à-vis du sous-officier permanent et les relations de service doivent souvent passer par-dessus lui, pour s'exercer directement entre les grades du cadre permanent. Il en est de même des caporaux, qui ont cependant reçu la même éducation militaire que les sergents permanents.

Cet inconvénient est grave, puisqu'il revient à amoindrir l'initiative et l'intérêt du service, précisément dans la partie des cadres qui est le plus directement en contact avec la troupe.

Un autre inconvénient, tout aussi sérieux, réside dans le fait que les cadres sont incomplets. Une statistique officielle indique pour 1900 un effectif de 800 officiers permanents et seulement 700 officiers de milice.

Cette différence est encore plus marquée pour les sous-officiers, où nous trouvons 2200 permanents pour 1600 sous-officiers de milice, dont l'effectif devrait être doublé.

Il est évident qu'avec des conditions aussi serrées, l'armée se prive du concours de nombre de jeunes gens qualifiés, qui restent simples soldats, plutôt que de consacrer un temps d'étude considérable à l'obtention d'avantages si peu marqués.

Toutes ces observations ne sont que des détails. N'oublions pas que l'armée norvégienne n'existait pour ainsi dire pas il y a 20 ans, que c'est une institution nouvelle, encore dans sa période d'étude. Mais un fait est certain et reste la caractéristique de son organisation. L'armée s'administre et s'instruit elle-même, sans moyens intermédiaires.

Ceci, pour nous, représente l'armée homogène, l'armée nationale; c'est le soldat en rapports directs et continus avec ses supérieurs, c'est l'autorité suprême de l'armée en relation avec ses unités et ses cadres, sans l'intermédiaire de nos administrations cantonales, dont l'influence particulariste se fait sentir aussi bien dans l'administration que dans l'instruction.

Or ce résultat nous pouvons l'obtenir sans instituer un cadre permanent aussi exclusif que celui que nous venons d'étudier, sans modifier le principe fondamental de l'organisation de nos cadres qui est d'ouvrir la porte à tous ceux que leur instruction générale et leurs aptitudes qualifient pour la car-

rière d'officier ou de sous-officier. Nous pouvons choisir sur l'ensemble des intelligences, et il faut le faire, mais aussi sachons accorder à ceux qui apportent leur bonne volonté et leur temps au service, l'appui dont ils ont besoin en dehors du service.

Le développement militaire de la Norvège marche à grands pas et fait école dans le Nord. Elle a des troupes bien instruites, dotées d'un équipement et d'un armement excellent. La pratique fera le reste. Par son activité elle vient d'obliger la Suède à la suivre dans la voie de la réorganisation militaire ; en Danemark, un mouvement se dessine également, dans la direction d'une organisation de milices, qui rentre dans l'esprit des Chambres actuelles.

Nous pouvons garder notre rang dans ce concours qui commence. A nous de veiller et de vouloir.

COULON, major à l'état-major général.

